



BULLETIN MUNICIPAL N°2

Février 2021

SOMMAIRE

Le mot du maire

Les actions

Les projets

La vie des
associations

L'histoire du village

Recettes de cuisine

Etat civil

Infos pratiques

Numéros utiles



BIEN VIVRE à SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU

Les moments de convivialité, pour se rencontrer en présentiel, ne sont toujours pas d'actualité. Notre bulletin municipal, dont nous souhaitons une parution trimestrielle au rythme des saisons, reste notre principal support de communication pour vous tenir informés.

De nos projets à nos réalisations vous découvrirez, au fil de ce bulletin, le travail accompli par l'ensemble de l'équipe municipale. L'occasion pour moi, dans ces premières pages, de vous présenter les élus et les agents communaux qui assurent l'essentiel des tâches administratives et techniques sur notre commune.

Une action sociale forte a été menée en novembre 2020. Nous avons mis en place notre registre nominatif du Plan d'Alerte et d'Urgence (PAU). Un courrier, accompagné d'une fiche d'inscription, a été adressé à l'ensemble des personnes âgées de plus de 65 ans sur notre commune. Le retour positif de cette démarche d'inscription volontaire et facultative, plus de 50 %, nous permet aujourd'hui de recenser 33 habitants.

L'inscription sur notre registre nominatif reste ouverte et les fiches d'inscription sont disponibles en Mairie.

C'est à partir de ce registre que nous avons pu communiquer et relayer les informations nécessaires à l'inscription de la campagne de vaccination contre la COVID-19.

J'adresse tous mes remerciements à Maryline Plaize et Fabienne Goyon qui se rendent disponibles dans cette action, pour aider ceux qui le souhaitent à une prise de rendez-vous et proposent également une solution pour les déplacements en cas de difficultés.

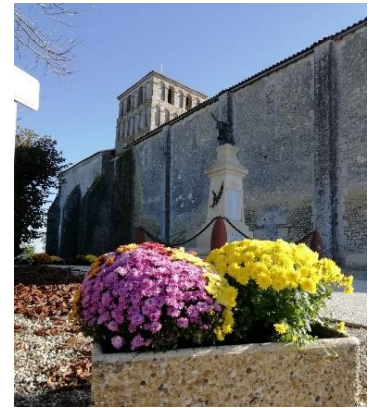
Et notre salle des fêtes !! Le protocole définitif a été signé. Enfin !! 6 mois de persévérance pour voir les signatures s'apposer sur le document et ainsi valider les bases d'un accord, effectif depuis le 18 juillet 2020. Maintenant, place aux travaux.

Nous approchons de la période des déclarations de revenus. Je vous propose, pendant mes permanences du samedi matin, de recevoir ceux d'entre vous, sur rendez-vous, qui souhaiteraient une aide pour compléter leur déclaration parfois complexe sous sa forme dématérialisée.

Bruno ROBERT

br.maire@saintmartialdemirambeau.fr

Tél. 06 32 25 67 55



Les employés communaux



Bastien TENAILLEAU



Angélique BIRAUD



François BLAS



Anne-Sophie RICHEBON



Joachim GRUGET

- **Un massif de fleurs au cimetière :**

Une belle réalisation des employés communaux : un massif de fleurs planté de chrysanthèmes offerts par Super U à la commune de Mirambeau qui, gracieusement, en a fait profiter notre commune. Merci !





Les élus de notre commune



Fabienne GOYON



Bruno ROBERT



Jean-Claude GERBAUD



Maryline PLAIZE



Marion BERTINEAU



Boris PALISSIER



Philippe BETARD



Sophie BOSSIS



Jean-Louis TARDY



Christophe GRIFFON



Bernadette DURIEUX



Qualités	Intervenants	Montants €
Maitrise d'ouvrage	Mairie de SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU	8 699,67
Maitre d'œuvre	SARL ARCHITECTURE DIMANSION	55 677,90
Diagnostiqueur	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	3 479,87
Contrôleur technique	SAS DEKRA INDUSTRIAL	17 399,34
Entreprise titulaire	SARL VIVANBOIS	88 736,65
Total arrondi €		173 993

VOIRIE

Travaux d'entretien de voirie

Les travaux de fin d'année ont été réalisés par l'entreprise Renaud.

- Busage sous chemin au lieu-dit Le Chêne pour un coût HT de 963 €.
- Busage et enduit bicouche au lieu-dit Chez Gautier pour un coût HT de 1 823 €

La subvention du département, pour les travaux d'investissements voirie réalisés au cours de l'été 2020, a été versée début décembre pour un montant de 22 337 €.

EMBAUCHE D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Dans le cadre de sa mission sociale et de son engagement dans la mise en place des parcours d'insertion et de qualification professionnelle, la CDCHS nous permet de bénéficier de la mise à disposition gratuite de CDD.

Nous avons donc signé une convention, avec la CDCHS, pour la mise en place d'un contrat avec Mme Anne-Sophie RICHEBON pour une durée de 1 an, renouvelable, sur une base hebdomadaire de 7 heures.

Anne-Sophie sera chargée de l'entretien de nos locaux communaux (Mairie, Salle du Conseil, Salle Jacques FUMÉ et de l'Église). Elle participera, avec l'équipe des agents techniques, au petit entretien des espaces verts et de la voirie.

ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

- Les dernières vitrines d'informations ont été installées aux lieux-dits : Bergis, Le Breuil et Chez Bouit.
- L'entreprise Dimitri Héraud a finalisé les travaux sur le côté EST de l'église. Le décaissement de la terre a mis en évidence un drain et nous a conduits à annuler l'implantation des hortensias au profit d'un engazonnement. Le coût des travaux est ainsi réduit à 1 392 € TTC.



- **L'escalier du lavoir de Champs RAPET :** Cet aménagement rend accessible un espace champêtre bien agréable à découvrir. Il sera agrémenté au printemps d'une table de pique-nique et, à moyen terme, nous envisageons de nettoyer le lavoir de ce site. Le coût des travaux s'élève à 1 175 € TTC.



- **Un massif d'arbustes devant la Mairie :** L'entreprise de M. Thierry AGASSANT a réalisé cette plantation. C'est la première réalisation de notre programme « embellissement du bourg ». Le coût de cette opération est de 1 045 €.



- **La rivière « la Molle »**

La brigade des rivières de la Communauté Des Communes de Haute Saintonge (CDCHS) est venue, gracieusement, nettoyer la partie du cours d'eau qui coule de la Fontaine du Breuil jusqu'à Pas Richard. Les employés communaux ont complété ce travail en dégagant un passage piétonnier sur la bande enherbée qui longe la rivière.

La réglementation agricole européenne généralise aujourd'hui l'implantation de bandes enherbées en bordure de cours d'eau. La mise en place de ces couverts végétaux constitue des zones de biodiversité, de refuge et d'alimentation pour la faune.

Nous souhaitons, en partenariat avec les agriculteurs, entretenir à minima ces zones pour protéger la biodiversité tout en offrant aux promeneurs un retour à la nature. Des conventions avec les agriculteurs sont en cours de réflexion.

SOCIO-CULTUREL

- **Les madeleines : notre petit cadeau de Noël.**

Un petit présent, de fabrication charentaise, a été offert à tous les habitants âgés de plus de 65 ans.

C'est une boîte de l'entreprise Colibri que nous avons garnie de leur spécialité, les madeleines.

Un bon moment pour les membres de l'équipe municipale qui ont participé à la confection de ces présents et l'occasion, également, de les personnaliser d'un petit mot qui en dit long :

« Ce sont ces petits riens qui font la recette du bonheur ».

De bons retours de votre part, pour ce cadeau gourmand de fin d'année, nous sont revenus et nous vous en remercions.



- **La boîte à livres**

Une action que vous ne pouvez pas avoir manquée, c'est l'arrivée d'un peu de distraction pour ceux qui aiment lire. Nous avons pensé amener un peu de lecture à votre porte avec cette boîte à livres de fabrication française.

Pendant les fêtes de Noël, notre jeune apprenti Bastien l'a montée avec soin et l'a protégée des intempéries avant de la fixer à un endroit semi abrité de **la salle Jacques Fumé**.

Nous vous avons récemment informé de son fonctionnement mais, pour rappel, nous invitons chacun d'entre vous à venir choisir un livre et, après lecture, à le remettre ou bien à en déposer un de votre choix. Nous souhaitons que chacun contribue à la rendre plus vivante, n'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques sur le livret à votre disposition à l'intérieur.



- **Collecte de téléphones portables usagés.**

Vous avez déjà été nombreux à venir déposer vos téléphones portables usagés dans la boîte de collecte installée à l'entrée de la mairie et nous vous en remercions.

Cette action doit se poursuivre, et nous invitons toutes les personnes qui n'ont pas encore fait la démarche de faire l'inventaire de leurs téléphones vétustes.

Cette action contribue à créer des emplois en France et dans certains pays d'Afrique. L'opération se poursuit jusqu'au 1^{er} mai.

Merci encore pour votre implication dans ce projet.



Label « Villes et Villages fleuris »

- Haies champêtres.
 - L'implantation de deux haies champêtres à la Fontaine du Breuil et à la Fontaine de Pas y Bled.
 - La plantation de vivaces sur le massif entre l'église et le parking de la Mairie.

Nos projets en cours

- **DETR 2021 (subvention de l'ÉTAT)**

Nous avons déposé un dossier pour l'amélioration du cadre de vie et l'embellissement du centre bourg. Ce projet englobe :

- La pose d'un éclairage public sur la rue des Moineries qui borde le côté ouest de notre espace aire de jeux,
- La réfection du cheminement piétonnier qui traverse l'espace entre la salle des fêtes et le terrain de boules pour rejoindre la rue des Moineries
- L'aménagement en béton lavé du trottoir qui longe la Cimendière côté sud de la salle des fêtes.

Le montant des devis retenus s'élève à 16 168 € HT et le financement prévoit une subvention DETR de 45 %, une subvention du conseil départemental de 35 %, soit un reste à charge pour la Commune de 6 467 € (dont 3 233 € de TVA)

VOIRIE

- **Investissements Voirie**

Comme tous les ans, le programme voirie (hors entretien courant) est soutenu pour conserver et améliorer l'ensemble de nos voies et chemins communaux.

Le coût des investissements voirie pour 2021 sera proche de 21 000 € et concerne principalement :

- Le busage du fossé dans le prolongement du trottoir de la Cimendière. Cet aménagement permettra de créer un bas-côté de route enherbé,
- Un enduit bicouche sera réalisé sur le Chemin des Terriers, la route de Coucou et le chemin de chez Viaud.

- **Sécurité voirie**

Nous avons été alertés par le service de distribution du courrier de la poste que l'intersection des voies communales, VC13 et VC3 au lieu-dit La Maronnière, présente une dangerosité liée au manque de visibilité pour la sortie des véhicules. Les habitants du hameau nous ont confirmé cette situation. Le Conseil Municipal, réuni en séance le 27 janvier 2021, autorise le Maire à installer un miroir routier et à prendre les arrêtés de limitation de vitesse à 50 km/h et la mise en place d'un stop au niveau de la voie VC13.

- **Schéma Communal de Défense Contre l'Incendie**

Nous avons sollicité l'appui technique de la CDCHS qui gère, en collaboration avec le *Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)*, la mise en place de cette nouvelle réglementation. Nous sommes dans l'attente des prises de rendez-vous dans les semaines à venir.

- **Site Internet**

Les premières réunions de travail ont permis d'élaborer l'arborescence de notre site. Depuis la mi-janvier, nous alimentons les principales rubriques grâce à Angélique qui maîtrise très bien ce nouveau logiciel. Nous pensons que notre site internet sera opérationnel dans le courant du mois de mars 2021.

Association Reliure de L'Estuaire



2020 aura été une année en demi-teinte pour le club. Comme tout un chacun, il n'a pas été épargné par les conséquences de la pandémie : nous avons ainsi été contraints de suspendre par deux fois nos activités, soit pendant quatre mois et demi. Malgré tout, durant les périodes d'ouverture, nos adhérents ont continué à produire en nombre de beaux ouvrages.



Avec l'entrée en stock de nouveaux matériaux de reliure fin 2020, l'année 2021 devrait connaître un nouvel élan... dès que les conditions sanitaires nous autoriseront à rouvrir l'atelier.

Prenez contact par mail à : reliuredelestuaire@mail.fr

Association Bonne Rencontre

Réunion du Conseil d'Administration, le Vendredi 15 Janvier, dans la Salle « Jacques FUMÉ ».

Étaient présents : les 7 membres élus à l'AG de Décembre 2019, ainsi que M ROBERT Bruno, Maire, et Mme PLAIZE Maryline, Adjointe en charge des Associations.

Le bilan d'activités

- **Jean Louis TARDY pour la section « La Bienvenue » (les aînés).**

« Le 10 décembre 2019, c'était avant la Covid-19, nous étions 80 participants au repas. Ambiance chaleureuse avec la complicité au Synthé de Christian Chaubénit et l'amabilité de Madame le Maire de Consac qui nous a accordé la salle des fêtes gracieusement.

Les 14 Janvier et 11 février 2020, nous avons organisé une rencontre en après-midi avec jeux ouverts à tous. Depuis le 11 Février, à notre désespoir, plus rien, la COVID-19 est là...

- **Pierre MOUNIER pour les Concerts**

Concert du 3 Octobre : ENFIN ! Avec les « SHAOLIN TEMPLE DEFENDERS »

Prévu le 28 Mars et déprogrammé à cause du virus, ce concert, qui s'est déroulé à Mirambeau, notre salle des fêtes étant en travaux, a réchauffé le cœur des amateurs de musique. Les 7 musiciens venus de Bordeaux et connus en Europe et au Canada ont enthousiasmé les spectateurs dans un registre SOUL FUNK.

Une super soirée, très bonne ambiance, groupe déchaîné, public au diapason et nous heureux et comblés par cette soirée réussie (enfin de la musique !!!) cela redonne du baume au cœur en cette triste période



Le Bilan financier : Un bilan très négatif sur 2019.

M. Laurent TARIN, trésorier de l'association, mentionne un résultat négatif important, dû au concert de mars annulé et à celui d'octobre limité en nombre de personnes et remercie le Crédit Mutuel et les Maires de St Martial de Mirambeau et de Mirambeau pour leur soutien. Sans oublier les bénévoles bien sûr.

L'Assemblée Générale ne pourra pas se tenir dans l'immédiat, les mesures sanitaires ne le permettent pas.

Pour l'avenir des Concerts et des animations Aînés « la Bienvenue », nous attendons une amélioration de la situation sanitaire liée au COVID, afin de fixer une date de reprise. Peut-être MAI ou JUIN ???

Association Communale de Chasse Agréée : La Bienvenue

La saison 2020/2021 arrive bientôt à sa fin et fut mouvementée avec ce virus. Des dérogations administratives nous ont permis de chasser le grand gibier en période de confinement afin de prévenir et de limiter les dégâts sur les cultures. Une prolongation de la chasse du lièvre de deux dimanches a aussi été accordée.

Au 1^{er} Février 2021, 4 chevreuils ont été prélevés sur les 6 bracelets, autorisés jusqu'à fin février. Aucun sanglier n'a été chassé, aucun de vu à la chasse. Cette saison est surtout marquée par le prélèvement de 11 renards dont 3 piégés par M. ESPIOT.

J'aimerais enfin rendre un hommage au nom des chasseurs de la commune et ceux qui viennent aux battues. Tous saluent la mémoire de James RENAUD qui nous a brutalement quittés. Il était un chasseur connu et reconnu de tous. Il aimait aller dans son petit guet dans le bois de chez Gauthier tirer quelques palombes ou un lièvre dans les bouts de vignes aux Combeaux. Mais ce qu'il préférait c'était venir aux battues, il aimait la convivialité de ces moments. Son domicile était souvent un lieu de rassemblement de fin de chasse. Il a également fabriqué et donné à l'ACCA un glambeau (barre pour suspendre le gibier et le dépouiller). Il va nous manquer !!

Le président Alexandre GERBAUD 06 29 66 37 84

Chemin de Randonnée et son histoire d'après le récit de Jacques Fumé

Dans ce nouveau numéro, nous poursuivons notre périple par la découverte de notre patrimoine champêtre en empruntant un chemin de randonnée.

Histoire et
Patrimoine

Nous commencerons notre balade à la fontaine du Breuil, un endroit où se trouve un lavoir bien particulier fait de plusieurs bassins. C'est ici que naît le ruisseau de « la Molle ». Pourquoi s'appelle-t-il ainsi ? Tout simplement parce qu'il est lent et que son débit est ralenti lors de son cheminement entre les arbres.

Nous empruntons alors la route du Pas Richard. Cette dernière desservait Semoussac avant que l'autoroute ne soit construite. Nous arrivons au pont de Pas Richard. Ici, coulent la Molle et son affluent le « Pérat » qui prend sa source à Semillac. Nous longeons les plantations de peupliers et de noyers avant d'emprunter, à droite, « le chemin du kiosque ». Pourquoi se nomme-t-il ainsi ? Autrefois, dans un des champs qui longe ce chemin, existait un kiosque fait de plusieurs essences d'arbres et de plantes : lilas, houx, cytis ... A l'intérieur de l'édifice se trouvaient une table ronde et des bancs en bois. Les dames de Beauséjour venaient y passer un moment pour discuter. Elles ne pouvaient pas être plus de 6 personnes. Ce chemin débouche sur le chemin blanc qui mène à deux étangs.

Nous continuons notre parcours pour nous retrouver au domaine de Beauséjour. Dans cette demeure, il existe une chapelle où le catéchisme était autrefois enseigné aux enfants de la commune. Un peu plus loin on se trouve devant la source du « Pérat », et à quelques mètres de ce lieu, on découvre un lavoir qui était par le passé couvert. Il appartenait aux propriétaires du domaine de Beauséjour ainsi que l'étang qui touche le lavoir.


Des étangs, il en existe un certain nombre sur notre commune. Notre randonnée nous amène à un autre étang situé à l'embranchement de la route de Beauséjour et le chemin de la Turbine. Nous empruntons ce chemin qui doit son nom à l'histoire suivante : Autrefois, à un endroit où se trouvait une petite chute d'eau, avait été construit un bélier qui grâce à la pression de l'eau, approvisionnait les maisons du domaine de Beauséjour.

Nous arrivons à la fin de notre parcours de randonnée. Après cette petite boucle, nous revenons sur le chemin blanc, nous longeons les deux étangs situés de chaque côté du chemin et reprenons la route départementale pour nous retrouver à l'entrée du bourg de Saint Martial.

J'espère que cette petite balade vous aura plu et je vous donne rendez-vous dans le prochain numéro pour de nouvelles découvertes



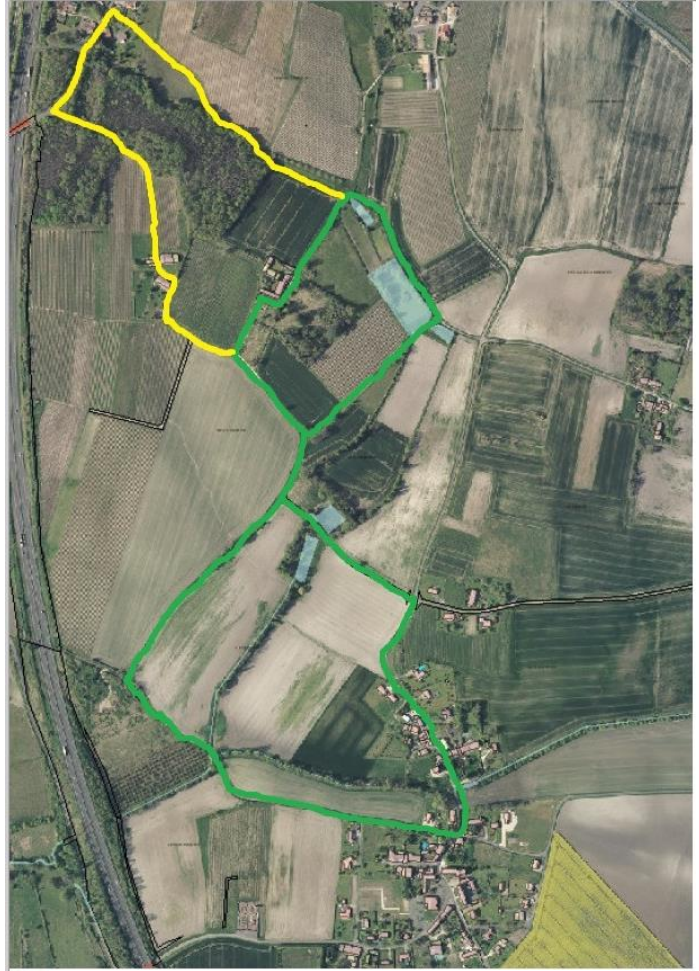
Le chemin de randonnée de M. Jacques FUMÉ

Le parcours en vert nous montre le chemin de randonnée du récit de Jacques FUMÉ. Aujourd'hui, la traversée du Domaine de Beauséjour est fermée. Mais si vous suivez le tracé en jaune, après avoir traversé le hameau lieu-dit Le Chêne, puis un très court passage sur la D 147, prenez sur votre droite le  qui traverse le hameau Chez Ambrois (Commune de Semillac) et enfin en suivant le



Vous reviendrez aux étangs de Beauséjour.

Une belle promenade de quatre kilomètres !!



Le chemin de randonnée de Jacques FUMÉ



Les étangs au lieu-dit Beauséjour



La source de Semillac



Sans restaurant que faire ?
De petits mets séduisants avec des ingrédients simples

Velouté de petits pois et ses chips de bacon

Pour deux personnes :

1 petit oignon
10 g de beurre
550 ml de bouillon de légumes (ou volaille à vous de voir)
250 g de petit pois surgelés
1 cuillère à soupe de crème fraîche épaisse.

- Dans une casserole, faire blondir l'oignon émincé dans le beurre
- Quand il commence à changer de couleur (dorée), verser le bouillon et porter à ébullition
- Baisser alors le feu, ajouter les petits pois, saler poivrer et laisser cuire 25 min
- Mixer les petits pois lorsqu'ils sont cuits, avec leur bouillon jusqu'à l'obtention d'un velouté
- Remettre sur le feu doux et ajouter la crème fraîche. Aux premiers bouillons, retirer du feu.

Pour la chip de bacon :

- Mettre les tranches de bacon coupées en deux au four à 180 °
- Attention il faut bien surveiller afin de ne pas les brûler.



LES TOURTISSEAUX Poitevins

Pour terminer cette page de recettes ...en voici une À DÉCOUVRIR ET À ESSAYER ... moins lourde que nos traditionnelles merveilles...appréciées en février.

INGRÉDIENTS :

500 Gr de farine
150 Gr de beurre ramolli en petits morceaux
2 Œufs
1 pincée de sel
1 verre d'eau chaude

- Mélanger le tout pour obtenir une pâte en boule qui ressemble à une pâte à tarte.
- Laisser reposer une heure.
- Étaler cette pâte environ 3 mm, et la découper en losange.
- Mettre cuire 5 ou 6 morceaux dans un bain de friture à 180°, quelques instants 2-3 mn en essayant de les retourner une fois. Et renouveler l'opération pour les autres....
- Poser les aussitôt cuits sur les deux côtés sur du papier absorbant, et saupoudrer les de sucre ou de sucre glace.
- A déguster tiède ou froid.



ETAT CIVIL

Décès :

- Nous avons oublié de mentionner dans notre bulletin de novembre 2020 le décès en date du 17 janvier 2020, de Renée Agathe MESNARD née FUMÉ. Nous renouvelons toutes nos excuses auprès de la famille.
- James Edgard RENAUD le 21 janvier 2021.

A la France Services de Mirambeau, Je suis accompagné (e) pour effectuer mes démarches en ligne.



Bureau de Poste
109 avenue de la République
17150 MIRAMBEAU
05.46.70.99.22
mirambeau@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : FERME
Du mardi au vendredi : 9h – 12h30 / 13h30 – 16h30
Samedi : 9h -12h



Le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) de Poitiers.

Plaquette d'information concernant le recensement, destinée aux administrés de votre commune.

Chaque jeune âgé de **16 à 25 ans** est dans l'obligation de se faire recenser pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette journée est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat.



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à **la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



SAMU 15
POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
URGENCE EUROPÉENNE 112

Zoom sur les
numéros utiles

CENTRE DE VACCINATION COVID-19

Sur rdv au 05 17 24 03 48 ou sur le site Internet
DOCTOLIB

CENTRE DE DÉPISTAGE DU CORONAVIRUS

Sur rendez vous
Avec ou sans ordonnance,
Auprès des INFIRMIERS LIBERAUX du secteur
Ou au LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
CERBALLIANCE JONZAC. Tél 05 46 48 00 17

CENTRE ANTI-POISON ET DE TOXICOVIGILANCE

05 56 96 40 80

PHARMACIE BOLIK - Mirambeau 05 46 40 60 18

CENTRE VÉTÉRINAIRE - Mirambeau 05 46 49 61 81

CLIC - Centre local d'Info droits des + de 60 ans 05 46 70 73 70

AEM - Service d'Aide à domicile 05 46 49 70 16

ADMR - Service à la personne 05 46 49 88 11

MSA 05 46 97 50 50

CPAM 0811 703 646

CAF 0810 251 710

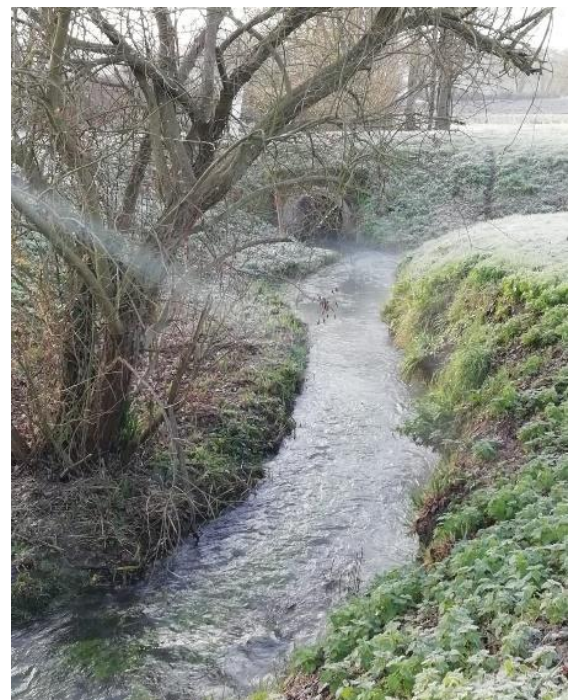
PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE (PASS) 07 85 07 01 59

MISSION LOCALE - Mirambeau 05 46 49 05 43

DÉCHÈTTERIE DE GUITINIÈRES

05 46 48 32 81

9h30-12h30 14h-17h30 du lundi au samedi



Horaires mairie : mardi -mercredi -jeudi 9h-13h vendredi 13 h-17h tel : 05 46 49 67 40

Adresse mail mairie => mairie@saintmartialdemirambeau.fr

Adresse mail Maire => br.maire@saintmartialdemirambeau.fr